Envoyé en préfecture le 26/11/2026
Reçu en préfecture le 26/11/2026
Publié le
ID : 022-212203137-20261113-202611004-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor

Commune de SAINT MARTIN DES PRES

Nombre de membres afférents au Conseil : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Ayant pris part à la délibération : 11
Date de convocation : 06/11/2026

Délibération du conseil municipal

Vendredi 13 novembre 2026 – 20 heures

L'an deux mil vingt-six, le treize novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DES PRES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ALLENO Patrice, Maire.
PRESENTS : ALLENO Patrice, ORAIN Maxime, LAHAY Alexandra, BERTHELOT Yann, SOULAT Rémi, LE BOURDAIS Roselyne, BESNARD David, DANJON Frédérique, BALAVOINE Thierry, CHELIN Valérie, ~~BOURRIOUX Céline~~
ABSENTE EXCUSEE : BOURRIOUX Céline (procuration à LE BOURDAIS Roselyne)
SECRETAIRE DE SEANCE : LAHAY Alexandra

N°202611004– DECISION MODIFICATIVE N°1/2026 – Budget commune

Vu l'article L.1612.-4 du Code Général des Collectivités,

En raison des travaux de rénovation totale des toilettes de l'école, le Maire fait part au conseil municipal que des crédits sont nécessaires.

Le Maire propose les mouvements de crédits suivants :

Crédits à ouvrir

Sens	Section	Opération	Chapitre	Article	Objet	Montant
D	I	250	23	2131	Toilettes de l'école	1 200.00 €
					TOTAL	**1 200.00 €**

Crédits à réduire

Sens	Section	Opération	Chapitre	Article	Objet	Montant
D	I	247	23	2131	Mairie	1 200.00 €
					TOTAL	**1 200.00 €**

Accord à l'unanimité.

Pour copie conforme
Le Maire,

Certifié exécutoire
compte-tenu de sa transmission
en Préfecture le 24 NOV. 2026
et de sa publication le 24 NOV. 2026
Le Maire,

MAIRIE DE ST-MARTIN-DES-PRES 22320

MAIRIE DE ST-MARTIN-DES-PRES 22320